



Arnaque internet, abonnement onéreux non désiré

Par **arukya**, le **05/09/2012** à **22:56**

Bonjour,

Tout d'abord je souhaite vous remercier d'avance pour les informations que vous pourriez me communiquer.

Récemment je suis tombé sur le site suivant :

<https://www.datasecureprocess.com/dispatcher/fr/1/2/1aa60bde/payment>

Ce site proposait une inscription gratuite, par curiosité j'ai donc voulu y jeter un œil rapidement, je n'y suis pas resté plus de 30 secondes après mon inscription et je n'ai accédé à aucun contenu.

J'ai fini ma session internet sereinement puis je suis allé manger.

A mon retour je suis allé consulter mes mails et alors que je n'ai rien accepté explicitement sur le site ce dernier me disait que j'allais devenir membre premium et déboursé 99€ tout les 2 mois.

Ne souhaitant pas l'accès au site et encore moins déboursé une telle somme j'ai contacté le service client pour leur dire que je ne voulais pas être crédité ni accéder à leurs services.

Ils m'ont confirmé que je n'étais plus engagé.

Cependant après avoir jeter un coup d'œil à mes comptes bancaires j'ai vu que j'avais tout de même été crédité de 99€!

Je voulais savoir si (n'ayant jamais accepté explicitement de m'abonner ni d'accéder au contenu du site) je pouvais faire opposition au paiement ou si cela n'est pas la peine.

Pour résumé j'ai besoin de votre aide car depuis je me suis renseigné et il est vrai que dans les petites lignes (qu'on ne lis jamais pour être honnête) figurent des informations indiquant que si au bout de 15min d'inscription on ne se désabonne pas nous sommes crédité de 99€ tout les deux mois!

Cependant j'ai lu d'autres témoignages de personnes victimes elles-aussi de l'arnaque dont certaines qui ont porté plainte et fait opposition.

Ce site : http://avocats.fr/space/creisson/content/la-visite---gratuite---a-un-euro-_7B04BEBF-588D-4D6E-931A-4322BEABD132 fait référence à ce genre d'arnaque et explique comment savoir si on a été victime d'une arnaque ou pas.

Cependant je n'arrive pas à savoir si le site que j'ai visité en occurrence rentre dans cette catégorie d'arnaque.

J'espère que vous pourrez m'aider et m'éclairer, merci d'avance.

Je vous souhaite une bonne journée,

Cordialement

Pereira Kévin

Par **pat76**, le **22/09/2012** à **18:57**

BonjourrrnVous avez donné votre numéro de compte bancaire pour qu'il soit débité de 99 euros.rnrnAllez voir votre banquier pour qu'il n'accepte plus de prélèvement de la part de cette société.rnrnVous envoyez ensuite une lettre recommandée avec avis de réception dans laquelle vous mettez la société en demeure de vous rembourser les 99 euros dans les 8 jours au plus tard à la réception de la lettre.rnrnVous précisez que vous n'avez signé aucun contrat et qu'il n'est pas question que vous soyez membre.rnrnVous ajoutez que faute d'avoir obtenu satisfaction dans le délai précité, vous assignerez la société devant la juridiction compétente pour faire valoir vos droits.rnrnVous indiquez que vous allez prévenir les services de la répressions des fraudes.rnrnVous garderez une copie de votre lettre.